

PRESENCE D'UN VEHICULE SUSPECT

Comment définir un véhicule suspect ?

- Conditions de dépose anormales (par exemple conducteur ayant pris la fuite).
- Présence d'objets ou de fils électriques sous le véhicule.
- Plaque d'immatriculation visiblement falsifiée.

Quelles mesures de sécurité immédiates prendre ?

- **Avertir le Poste de sécurité : n° tél : 66 66**
ou à défaut les services de police ou de gendarmerie.
- Évaluer les risques additionnels en cas d'explosion du véhicule (propagation de l'incendie à d'autres véhicules, réserves de carburant ou de matières inflammables à proximité, canalisations sensibles).
- Faire évacuer les personnes et interdire toute circulation dans un rayon de 100 mètres (périmètre de sécurité) ou plus en cas de risques additionnels, autour du véhicule suspect.

Quelle conduite adopter dans l'attente des services de police ?

- Ne pas pénétrer dans le véhicule suspect.
- Ne pas tenter d'ouvrir une portière ou le coffre.
- Ne pas déplacer le véhicule ou le secouer.
- Ne pas utiliser de poste émetteur / récepteur ou de téléphone portable à proximité du véhicule.
- Ne démarrer aucun véhicule à proximité (deux ou quatre roues) afin d'éviter les interférences d'ondes.
- Recueillir les informations utiles à transmettre aux services de police (particularités du véhicule, présence d'individus autour du véhicule, etc).